

Trophée de la Ville de Calais

Le succès du concours fédéral



Grâce à Christian Duhaut, Raynald Lavigne et Daniel Willaume, La Courguinoise remporte le classement "Clubs".

A cause d'une météo défavorable, le concours fédéral de "La Courguinoise" prévu le 18 juin avait dû être reporté au 10 septembre. C'est donc samedi dernier que les responsables courguinois accueillaient les 41 compétiteurs venus des clubs Artois-Pêche en Mer, Turbot-Club de Flandre Maritime, Sternes de Berck et, bien sûr de La Courguinoise pour une épreuve de pêche au mouillage au large de Blériot-Plage, grâce à la complicité de skippers qui ne sont pas forcément enthousiasmés par les épreuves fédérales. Si quelques soles, quelques carrelets, quelques limandes et une moruette figuraient sur les fiches de pesée, ce sont essentiellement des flets qui passaient sur la balance tenue par Raphaël Thonnellier et Donald Vasseur. Le bilan faisait apparaître un poids total de l'ordre

d'une centaine de kilos et la victoire finale d'un compétiteur dunkerquois, Marco Fialdès.

Dans les différentes catégories, on retiendra les noms du Dunkerquois Marco Fialdès (1er senior), du Calaisien Christian Duhaut (1er vétérans), Du Berckois Jordan Cornet (1er junior) et du Dunkerquois Théo Lagaize (1er poussin) tandis que La Courguinoise remporte la coupe de premier club devant les voisins dunkerquois.

La remise des prix, organisée de façon conviviale et particulièrement appréciée des compétiteurs réunis au Bar du Yachting, a permis aux pêcheurs de se voir remettre des lots de qualité offerts par La Courguinoise, grâce, en particulier, à l'aide financière de la Ville de Calais, et aux témoignages de confiance de la revue mensuelle "Pêche en mer", ainsi que des établissements "Pezon et Michel" pour les can-

nes et "Flashmer" pour des leurres "Shad" et "Equille".

Le classement général

- 1- Marco Fialdès (19-6568)
- 2- Christian Duhaut (16-6230)
- 3- Raynald Lavigne (13-5278)
- 4- Daniel Willaume (13-5235)
- 5- Yves Creton (13-5171)
- 6- Georges Merlen (12-5050)
- 7- Raphaël Thonnellier (13-4778)
- 8- Henri Jacquinet (10-4746)
- 9- Jamy Bogaert (10-4332)
- 10- Dominique Redmann (12-4287)
- 11- Raymond Letren (11-4230)
- 14- Bruno Noyon (10-3823)
- 17- Michel Buret (8-3270)
- 18- Philippe Barents (7-2663)
- 19- Pierre Duthe (7-2522)
- 24- Jean-Claude Lonquety (6-1970)
- 28- Michel Demarque (5-1760)
- 35- Guylain Dhalleine (4-1270)



Le président Dominique Viard a récompensé et félicité le vainqueur Marco Fialdès.

- 37- Mickey Letren (3-1120)
- 38- Dominique Viard (4-1120)

Un classement "Courguinoise"

Pour permettre d'inclure cette épreuve dans le challenge interne de l'amicale calaisienne, un classement spécifique, tenant compte de la moyenne réalisée par les Courguinois pêcheurs sur chaque embarcation, s'établit comme suit :

- 1- La Marie-Jeanne (Duhaut) 5430 points

- 2- L'Cotriau (Willaume-Lavigne) 4607 points
- 3- Seasons (Bogaert-Merlen) 4141 points
- 4- Iguane 2 (Noyon-Thonnellier) 3726 points
- 5- Marie-Justine (Buret) 2870 points
- 6- Mickey (Letren-Letren) 2325 points
- 7- Eden (Lonquety-Duthe) 1921 points
- 8- Thomalex (Barents-Viard) 1617 points
- 9- Gadus (Dhalleine-Demarque) 1290 points.

La ligne calaisienne**Premier concours à Préville**

Pour les sociétaires le "La Ligne Calaisienne", le championnat 2011-2012 a débuté dimanche dernier par un concours dans le canal de Guînes, au lieu-dit "Préville". Le vent et un peu de pluie n'ont pas facilité la tâche des pêcheurs mais le poisson était bien au rendez-vous, en particulier une brème, une tanche mais, en nombre suffisant, des gardons et des perches pour un poids total de plus de 27 kg (de quoi faire pâlir les pêcheurs de bord de mer !). Avec un avantage de 110 grammes, c'est Jean-Michel Sauvage qui remporte l'épreuve mais "la route est encore longue", lui laissent comprendre ses adversaires qui n'hésiteront pas à le contrer lors des prochaines rencontres, à commencer par celle du 25 septembre.

Le classement

- 1- Jean-Michel Sauvage 4980 points
- 2- Jérôme Wierre 4870 points
- 3- Patrick Darré 3530 points
- 4- Romain Tiertant 3370 points
- 5- Joël Lapôte 3180 points
- 6- Guy Lapôte 2660 points
- 7- Dominique Leroux 2650 points
- 8- André Jocalaz 2200 points



Excellente entrée en matière pour Jean-Michel Sauvage.

Compétition**Echos de championnats**

Trente-sept compétitrices étaient regroupées, le week-end dernier, à Montceau-les-Mines pour le championnat de France féminin où, comme c'est toujours le cas à cet endroit, les poissons chats constituent la majorité des prises. Avec trois victoires successives lors des trois manches, Valérie Nandan (de Côte d'Or) remporte le titre 2011 tandis que, terminant 15e, 13e et 10e, Christiane Gallet finit en 25e position.

A Marenne-Oléron, les "corpos" se retrouvaient pour une coupe de France en individuel, qualificative pour la deuxième division "corpo", le long d'un parcours très poissonneux (1700 kg le samedi et 1300 kg le dimanche !) où il fallait s'adapter à l'humeur des carassins et piquer les carpeaux et les chats. Intégré dans l'équipe "Dunkerque Grand Littoral", Gilles Lannoy termine à la 31e place avec 8550 points, ce qui lui assure une sélection en 2e division corpo en 2012, les trois autres compères, Denis, Devin et Devulder, finissant respectivement 154e, 170e et 187e.

Lors de ce même rendez-vous, le championnat des clubs corpo voit la victoire finale du CE de la SNCF 59 avec le quatuor Francomme-Sangnier-Verdière-Demacon, tandis que sur les 58 équipes présentes, le "Dunkerque Grand Littoral" termine à la 48e place.

La Courguinoise en deuil

Emile Denimal a, durant de longues années, témoigné sa confiance à l'amicale de pêche en mer en bateau, assumant même des fonctions d'organisation au sein du comité. Depuis plusieurs saisons, il avait décidé, à regret, de se séparer de son bateau, son état de santé l'inquiétait. Mercredi dernier, il est allé rejoindre quelques amis pêcheurs eux aussi disparus ; ses obsèques seront célébrées demain, samedi 17 septembre, à 9h30, en l'église Notre-Dame de Consolation. A toute sa famille, les amicalistes de La Courguinoise présentent leurs sincères condoléances.